

12/02/2020 - Le trafic d'animaux de compagnie est un vrai problème de santé publique - Nathalie Colin-Oesterlé (Les Centristes, PPE)

« Outre la dimension criminelle, et la question du bien-être animal, le trafic illégal d'animaux de compagnie représente un véritable danger pour la santé publique » a déclaré Nathalie Colin-Oesterlé, membre de la commission de l'Environnement, à la suite du vote d'une résolution sur le sujet aujourd'hui au Parlement européen.

« En effet, les animaux domestiques élevés et vendus illégalement sont pour la plupart mal ou non vaccinés. 70% des maladies apparues chez l'homme au cours des dernières décennies sont d'origine animale. Les consommateurs, attirés par les prix peu élevés, achètent souvent leur animal sur internet en ligne sans être conscients des risques qu'ils encourent » a expliqué la députée européenne.

« Environ 100 000 animaux de compagnie entreraient illégalement sur le territoire français chaque année. Ces animaux sont le plus souvent élevés en batterie, non sevrés, avec un contrôle sanitaire quasi inexistant et sont donc porteurs de diverses maladies » a précisé l'eurodéputée.

« Avec ce texte, nous appelons à un renforcement de l'information des citoyens sur ces risques. Nous demandons à la Commission européenne une harmonisation des règles au sein de l'Union européenne, la création d'un système obligatoire d'identification et d'enregistrement des animaux domestiques, le renforcement des contrôles et des sanctions plus sévères à l'encontre de ceux qui fournissent de faux passeports pour les animaux de compagnie. Il s'agit de lutter efficacement contre ce commerce illégal » a conclu Nathalie Colin-Oesterlé.